



CONSEIL GENERAL

Législature 2020 – 2024
1^{ère} séance

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE
DU CONSEIL GENERAL DE LA COMMUNE D'HAUTERIVE
du 14 décembre 2020 au Centre sportif (CS) à 20h30**

**SEANCE CONSTITUTIVE SUITE AUX ELECTIONS DU 25 OCTOBRE 2020
LEGISLATURE 2021 - 2024**

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la séance par le doyen d'âge du Conseil général, M. Thomas Zeller (PS)**
Lecture de l'arrêté de validation des élections communales daté du 9 novembre 2020.
- 2. Constitution du bureau provisoire** (secrétaire et questeuses·eurs, fonctions remplies par les trois plus jeunes membres de l'assemblée)
- 3. Appel**
- 4. Nomination du bureau du Conseil général**
 - a. président(e)
 - b. vice-président(e)
 - c. secrétaire
 - d. deux questeuses·eurs
- 5. Nomination du Conseil communal (5 membres, aucun n'a l'obligation d'être membre du Conseil général)**

**suspension de séance pour permettre la constitution
du bureau du Conseil communal (15 minutes)**

- 6. Communications du Conseil communal**

7. Nomination des commissions (art. 5.2 et 5.4 du Règlement de Commune)

- 7.1 Commission financière (9 membres du Conseil général)
- 7.2 Commission des naturalisations et agrégations (6 membres du Conseil général)
- 7.3 Commission de salubrité publique et de police du feu (6 membres du Conseil général ou électrices·eurs communaux dont 1 membre du Conseil communal)
- 7.4 Commission d'urbanisme et d'aménagement du territoire (6 membres du Conseil général ou électrices·eurs communaux)
- 7.5 Commission des services industriels, des travaux publics et de l'environnement (6 membres du Conseil général ou électrices·eurs communaux)
- 7.6 Commission sports, loisirs et culture (6 membres du Conseil général ou électrices·eurs communaux)
- 7.7 Commission de fusions de communes (6 membres du Conseil général)
- 7.8 Commission des activités extrascolaires (2 membres du Conseil général)
- 7.9 Commission des bâtiments scolaires (4 membres – 1 membre du Conseil général par parti)
- 7.10 Commission du temple (3 membres du Conseil général)

8. Nomination des délégués

- 8.1 Conseil intercommunal de l'Ecole Obligatoire de la Région de Neuchâtel (EORÉN) (1 membre du Conseil général)
- 8.2 Conseil d'établissement scolaire intercommunal (CESI) (1 membre du Conseil général)
- 8.3 Conseil intercommunal du Syndicat de la Châtellenie de Thielle (3 membres du Conseil général ou électrices·eurs)
- 8.4 Conseil intercommunal du Syndicat des patinoires du littoral (1 membre du Conseil général)
- 8.5 Conseil intercommunal du Syndicat de l'anneau d'athlétisme du littoral neuchâtelois de Colombier (SIAALN) (1 membre du Conseil général ou électrice·eur)
- 8.6 Conseil intercommunal du Syndicat du théâtre régional de Neuchâtel (SITRN) (1 membre du Conseil général ou électrice·eur)
- 8.7 Conseil intercommunal du Syndicat de la communauté des eaux neuchâteloises (CEN) (3 membres du Conseil général ou électrices·teurs)

9. Divers

Le Conseil communal

1. Ouverture de la séance par le doyen d'âge du Conseil général, M. Thomas Zeller (PS)

M. Thomas Zeller, souhaite la bienvenue à l'assemblée et aux nouveaux membres présents. Il fait un bref rappel des consignes COVID à observer et passe en revue les différents défis importants à traiter durant la nouvelle législature.

- Gérer au mieux la situation financière délicate de la commune dû à la Covid et marquée par des investissements lourds
- La construction du nouveau complexe scolaire
- La réfection du temple de Saint Blaise où nous sommes copropriétaire
- L'aménagement de la route cantonale 5 Rouges-Terres
- L'établissement d'un service de transports publics pour le haut du village qui se heurte depuis longtemps à des obstacles souvent en dehors de notre responsabilité
- La gestion optimale du nouveau terrain de foot synthétique et du centre sportif vieillissant
- Le plan d'aménagement local
- L'implantation d'un nouveau lotissement et peut-être d'un bâtiment avec des appartements encadrés
- Plus loin dans le temps - éventuellement un contournement du centre du village

Tout cela dans le cadre de la préparation d'une fusion qui pointe son nez à l'horizon 2022-24.

Il espère que les représentants des 4 partis politiques continueront à travailler constructivement ensemble comme durant la législature passée. En tant que doyen, il se donne le droit de concéder trois conseils :

- Aux nouveaux membres du Conseil général : respectez le travail accompli par vos prédécesseurs, mais apportez vos idées nouvelles et vos initiatives.
- Aux anciens membres du Conseil général : soyez fiers des résultats atteints, mais saisissez l'opportunité des nouvelles idées apportées par les nouveaux membres.
- A toutes et tous : des coups de gueule et de colère font du bien à soi-même, mais n'apportent guère de solutions.

Il remercie les membres de l'assemblée de mettre à disposition de la commune et de ces habitants un peu de temps et beaucoup d'énergie.

Après ces brèves recommandations, il passe à la lecture de l'arrêté :

Lecture de l'arrêté de validation des élections communales daté du 9 novembre 2020.

2. **Constitution du bureau provisoire** (secrétaire et questeuses-eurs, fonctions remplies par les trois plus jeunes membres de l'assemblée)

Secrétaire : *Mme Carole Bill*
Questeurs : *M. Samuel Vermeulen*
M. Gabriel Krähenbühl

3. **Appel**

Mme Carole Bill procède à l'appel

Présents : 30

Excusé : 1

Majorité : 16

4. **Nomination du bureau du Conseil général**

- a. **présidente**

M. Sandrine Muriset (PS) est élue tacitement et prend immédiatement la place de M. Thomas Zeller

- b. **vice-présidente**

Mme Christine Javet, PLR est élue tacitement

- c. **secrétaire**

M. Yves Tillé est élu tacitement

- d. **deux questeuses-eurs**

Mme Sabine Quiquerez et M. Patrice Zürcher sont élus tacitement

5. **Nomination du Conseil communal (5 membres, aucun n'a l'obligation d'être membre du Conseil général)**

La présidente **Mme Sandrine Muriset** demande à chaque parti de présenter leurs candidats. À la suite de la nomination des membres au Conseil communal, chaque parti nommera ses suppléants.

M. Besancet propose au nom du groupe PLR les personnes suivantes :

M. Rocco Mauri (PLR)

M. Alain Gerber (PLR)

M. Patrice Zürcher (PLR)

M. Wintgens, propose pour le groupe PS

M. Thomas Zeller (PS)

Mme Quiquerez propose au nom du groupe des Verts :
Mme Martine Steiger-Burgos (les Verts)

M. Pascal Brander ne propose pas de candidat pour le groupe Verts'libéraux

Le nombre de candidats proposés par les partis étant de 5 pour 5 sièges, sont élus tacitement au Conseil communal :

Mme Martine Steiger Burgos, les Verts
M. Thomas Zeller, PS
M. Rocco Mauri (PLR)
M. Alain Gerber (PLR)
M. Patrice Zürcher (PLR)

Mme Sandrine Muriset, présidente du Conseil général demande aux partis de nommer les membres suppléants en remplacement des places devenues vacantes, suite à la nomination du Conseil communal.

M. David Wintgens propose pour le groupe socialiste
M. Andreas Britz (PS), conseiller général
Mme Lorena Villena Egas Sagne (PS), suppléante

M. Patrice Zürcher propose pour le groupe PLR
M. Thierry Laederach (PLR) conseiller général
M. François Monnier (PLR) conseiller général
M. Christophe Weber (PLR), conseiller général
M. Romain Monnier (PLR) suppléant
M. Yusuf Alic (PLR) suppléant

M. Pascal Brander propose pour le groupe Verts'libéraux
Mme Méline Brander (Verts'libéraux) suppléante

Mme Quiquerez propose pour le groupe des Verts
Mme Yvonne Bach (les Verts), conseillère générale
Pas de suppléant à ce jour

Sont nommés conseillers généraux :

M. Thierry Laederach (PLR)
M. Andreas Britz (PS)
Mme Yvonne Bach (les Verts)
M. François Monnier (PLR)
M. Christophe Weber (PLR)

Mme Muriset, présidente du Conseil général invite les personnes nommées à prendre place.

<p>suspension de séance pour permettre la constitution du bureau du Conseil communal (15 minutes)</p>

Nomination d'un nouveau questeur en remplacement de M. Patrice Zürcher nommé au Conseil communal

Le parti PLR propose **M. Thierry Laederach, questeur**

6. Communications du Conseil communal

Le bureau du Conseil communal, pour la période de janvier à juin 2021, a été constitué ainsi :

Président : *M. Thomas Zeller (PS)*
Vice-Président : *M. Rocco Mauri (PLR)*
Secrétaire : *Mme Martine Steiger Burgos (les Verts)*
Vice-Secrétaire : *M. Alain Gerber (PLR)*
Membres : *M. Patrice Zürcher (PLR)*

La répartition des dicastères se fera lors de la prochaine séance du Conseil communal en 2021.

7. Nomination des commissions (art. 5.2 et 5.4 du Règlement de Commune)

7.1 Commission financière (9 membres du Conseil général)

M. Olivier Favre (PLR)
Mme Lena Johansson (PLR)
M. Nicolas Würsch (PLR)
M. Gabriel Krähenbühl (PLR)
M. David Wintgens (PS)
M. Vincent Jacot (PS)
Mme Véronique Gobet (Verts'libéraux)
M. Christoph Affolderbach (les Verts)
M. Yves Tillé (les Verts)

7.2 Commission des naturalisations et agrégations (6 membres du Conseil général)

Mme Chantal Jaquet Cinquegrana (PLR)
M. François Roth (PLR)
M. Laurent Besancet (PLR)
Mme Carole Bill (PS)
M. Yves Tillé (les Verts)
Mme Desislava Nedyalkova (les Verts)

7.3 Commission de salubrité publique et de police du feu (6 membres du Conseil général ou électrices·eurs communaux dont 1 membre du Conseil communal)

Mme Chantal Jaquet Cinquegrana (PLR)
M. François Monnier (PLR)
M. Jean-Louis Leuenberger
Mme Lorena Villena Egas Sagne (PS)

M. Marius Gobet (Verts'libéraux)

7.4 Commission d'urbanisme et d'aménagement du territoire (6 membres du Conseil général ou électrices·eurs communaux)

Mme Christine Javet (PLR)
M. Patrick Christinat (PLR)
M. Thierry Laederach (PLR)
Mme Anna Ciccarone (PS)
M. Pascal Brander (Verts'libéraux)
Mme Michèle Gillard (les Verts)

7.5 Commission des services industriels, des travaux publics et de l'environnement (6 membres du Conseil général ou électrices·eurs communaux)

M. Samuel Vermeulen (PLR)
M. Laurent Besancet (PLR)
M. François Monnier (PLR)
M. Andreas Britz (PS)
M. Joël Boss (Verts'libéraux)
Mme Yvonne Bach (les Verts)

7.6 Commission sports, loisirs et culture (6 membres du Conseil général ou électrices·eurs communaux)

Mme Corinne Becker Vermeulen (PLR)
M. Francis Roth (PLR)
M. Simon Rossel (PLR)
Mme Nathalie Steullet Wintgens (PS)
Mme Méline Brander (Verts'libéraux)
Mme Sabine Quiquerez (les Verts)

7.7 Commission de fusions de communes (6 membres du Conseil général)

Mme Corinne Becker Vermeulen (PLR)
Mme Christine Javet (PLR)
M. Nicolas Würsch (PLR)
Mme Sandrine Muriset (PS)
Mme Véronique Gobet (Verts'libéraux)
Mme Michèle Gillard (les Verts)

7.8 Commission des activités extrascolaires (2 membres du Conseil général)

Mme Nathalie Steullet Wintgens (PS)
M. Joël Boss (Verts'libéraux)

7.9 Commission des bâtiments scolaires (4 membres – 1 membre du Conseil général par parti)

M. Gabriel Krähenbühl (PLR)

M. Nabil Ouerhani (PS)
M. Pascal Brander (Verts'libéraux)
M. Christoph Affolderbach (les Verts)

7.10 Commission du temple (3 membres du Conseil général)

M. David Wintgens (PS)
M. Thierry Laederach (PLR)
M. Eduardo Grieve Clarck (les Verts)

8. Nomination des délégués

8.1 Conseil intercommunal de l'Ecole Obligatoire de la Région de Neuchâtel (EORÉN) (1 membre du Conseil général)

M. Laurent Besancet (PLR)

8.2 Conseil d'établissement scolaire intercommunal (CESI)
(1 membre du Conseil général)

M. Samuel Vermeulen (PLR)

8.3 Conseil intercommunal du Syndicat de la Châtellenie de Thielle
(3 membres du Conseil général ou électrices·eurs)

M. Francis Roth (PLR)
M. Eduardo Grieve Clarck (les Verts)
M. Joël Boss (Verts'libéraux)

8.4 Conseil intercommunal du Syndicat des patinoires du littoral
(1 membre du Conseil général)

M. Patrick Christinat (PLR)

8.5 Conseil intercommunal du Syndicat de l'anneau d'athlétisme du littoral neuchâtelois de Colombier (SIAALN)
(1 membre du Conseil général ou électrice·eur)

Mme Lorena Villena Egas Sagne

8.6 Conseil intercommunal du Syndicat du théâtre régional de Neuchâtel (SITRN) (1 membre du Conseil général ou électrice·eur)

M. Eduardo Grieve Clarck (les Verts)

8.7 Conseil intercommunal du Syndicat de la communauté des eaux neuchâteloises (CEN) (3 membres du Conseil général ou électrices-teurs)

M. Thierry Laederach (PLR)

M. Andreas Britz (PS)

M. Eduardo Grieve Clarck (les Verts)

9. Divers

Néant

La séance est levée à 21h35

**La rédactrice
Manuella Sarret**

La Présidente :

Sandrine Muriset

Le Secrétaire:

Yves Tillé